

## MUTATIONS CONSONANTIQUES ET VOCALIQUES DANS LE SYSTÈME NOMINAL EN MANSONKE

**NDAO Dame**

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Département de Linguistique et Science du Langage

[ndadame@yahoo.fr](mailto:ndadame@yahoo.fr)

**GOUDIABY Arame**

Chargée de Recherche

Chercheuse

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Centre de Linguistique Appliquée de Dakar

[garamleona8@gmail.com](mailto:garamleona8@gmail.com)

### **Résumé**

Les langues bak sont sujettes aux phénomènes morphophonologiques. Ainsi, le mansonke présente divers changements consonantiques et vocaliques dont l'élision, l'alternance consonantique et l'assimilation. Le présent article se propose d'examiner la morphophonologie structurelle du radical et la morphophonologie combinatoire du thème avec des marques et d'en analyser les règles. La formation du nom défini et indéfini entraîne des phénomènes morphophonologiques observables à la frontière des deux ensembles. Des règles sur l'élision et l'alternance consonantiques, l'harmonie vocalique en trait ATR, l'élision vocalique et l'assimilation d'aperture sont présentées et analysées. Ces règles ont conduit à des conclusions intéressantes en ce qui concerne la morphophonologie nominale du mansonke.

**Mots-clés:** Harmonie, Morphophonologie, Elision, Assimilations, Mansonke

### **Abstract**

Bak languages are subject to morphophonological phenomena. Thus, Mansonke presents various consonantal and vowel changes including elision, consonantal alternation, and assimilation. This article proposes to examine the structural morphophonology of the radical and the combinatorial morphophonology of the theme with marks and to analyze the rules. The formation of the definite and indefinite noun leads to observable morphophonological phenomena at the border of the two sets. Rules on consonantal elision and alternation, ATR features, vowel elision, vowel harmony and aperture assimilation are presented and analyzed. These rules have led to interesting conclusions regarding the nominal morphophonology of Mansonke

**Keywords:** Harmony, Morphophonology, Elision, Assimilations, Mansonke

## Introduction

Si la phonologie conduit à dégager les unités pertinentes, la morphophonologie quant à elle étudie les morphèmes alternants (P. Newman, 1968, p. 1). À la suite de Newman, (D. Creissels, 1989) propose une définition plus englobante :

L'analyse morphophonologique fait intervenir un paramètre supplémentaire : la segmentation de la phrase en unités significatives et la nature syntaxique des limites entre les unités successives [...]. Elle cherche à rendre compte des relations d'alternances entre morphèmes dû au fait qu'une même unité significative peut, selon le contexte présenter des relations variables bien que présentant une certaine similitude phonique, la réalisation d'une unité significative donnée pouvant se trouver plus amalgamée à celle des unités adjacentes. (p. 11).

Le présent article aborde les procédures morphophonologiques des consonnes et des voyelles dans le cadre du substantif en mansonke. Dans cette réflexion, nous nous occupons à l'examen des variations phonologiques des unités linguistiques et à la description des règles qui président à leur transformation. L'appartenance du mansonke au groupe atlantique est admise. La désignation originelle de la langue mansonke peut être reconstruite comme *mansoa* qui indique la localité et *ke* qui signifie homme. Nous en avons relevé deux variantes : le mansonke reŋ et le mansonke buŋ. La Casamance et la Guinée-Bissau sont les contrées où cette langue est exclusivement parlée. C'est une langue menacée d'extinction<sup>1</sup>, surtout avec sa variante reŋ ayant subi une forte influence du mandingue. Mais dans le cadre de cette étude, nous ne travaillons que sur la variante buŋ. Nous avons relevé des changements formels dans le système nominal. Quels sont les phénomènes impliqués dans les changements ?

Ce travail a pour objectif de représenter les variations de forme et de donner des informations nécessaires par rapport aux différentes formes que peuvent prendre les unités significatives dans différents contextes, afin de déterminer leurs formes sous-jacentes sous forme de règles. Comme concept théorique, nous nous inspirons fortement de Bloomfield (L. Bloomfield, 1933). Dans cette théorie, pour un contenu donné, la forme est obtenue à partir des règles morphémiques qui associent une ou plusieurs règles de réalisation. Dans la présente réflexion, notre travail consiste à décrire les faits de langue et à en proposer des règles. Étant donné que le structuralisme a des limites pour rendre suffisamment compte de certaines caractéristiques, nous avons utilisé le distributionnalisme et le modèle autosegmental développé par Goldsmit (J. Goldsmit, 1990). Le distributionnalisme occupe une place de choix dans ce travail, car la description suivante obéit aux principes de ce modèle d'analyse. En mansonke, il arrive qu'un phonème soit la représentation de deux morphophonèmes. Chaque morphophonème obéit à des règles différentes. La théorie autosegmentale vient en renfort et offre des outils pour représenter et mieux cerner la relation entre les éléments linguistiques

Ce travail est réalisé grâce à des informateurs lors de quatre missions de terrains<sup>2</sup> réalisées en 2013, 2017, 2018 et 2019. La majeure partie du corpus, sur lequel nous fondons cette analyse est composée de textes, de listes de mots et d'énoncés que nous avons enregistrés. Pour ce faire, nous avons utilisé des méthodes quantitatives et qualitatives qui permettent de mieux appréhender les phénomènes. Étant donné que ces deux méthodes sont complémentaires, nous disposons d'un outillage plus varié pour analyser les faits et illustrer les règles.

Dans ce travail, nous présentons quelques généralités de la langue en insistant sur un certain nombre de propriétés, utiles à la compréhension de notre analyse. En outre, nous dégageons les phénomènes morphophonologiques dont l'élision, l'alternance consonantique et l'assimilation. Nous montrons les règles de construction du mansonke. Le mansonke, à la différence des autres langues bak, a une façon

<sup>1</sup> Le nombre de locuteurs mansonke au Sénégal ne fait pas 10000. (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ANSD, 2013).

<sup>2</sup> Ces missions de terrain ont pu se réaliser grâce à des subventions de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD.

particulière de former le pluriel. Cette formation s'appuie principalement sur des principes morphophonologiques. Nous évoquerons les phénomènes d'harmonie vocalique, des alternances consonantiques, d'élision et d'assimilation.

### 1. Généralités

L'aire linguistique du mansonke s'étend au sud du Sénégal et en Guinée-Bissau. Sur le territoire sénégalais, il est parlé dans les régions de Ziguinchor et de Sédhiou. Chez les mansonke, la plus importante activité est l'agriculture, plus précisément, la riziculture.

Pour le nombre de locuteurs du mansonke, nous notons une absence de données statistiques fiables. En mansonke, on distingue 20 phonèmes consonantiques (Voir tableau ci-dessous).

Série		Ordre	Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélares	Glottales
Occlusives	Non voisées		p	t	c	k	ʔ
	Voisées		b	d	j	g	
Nasales			m	n	ɲ	ŋ	
Fricatives			f	s			h
Approximantes				l	y	w	
Vibrante			r				

Les phonèmes vocaliques de la langue sont au nombre de 10 (Voir tableau ci-dessous)

	Antérieures		Centrales		Postérieures	
	Tendues	Lâches	Tendues	Lâches	Tendues	Lâches
1e degré	í	i			ú	u
2e degré	é	e			ó	o
3e degré			á	a		

Le mansonke a le système harmonique ATR avec le trait +ATR dominant, c'est-à-dire, la voyelle +ATR va assimiler la voyelle –ATR, le contraire n'étant pas possible. Nous avons, dans nos travaux antérieurs, étudié les classes nominales du mansonke, travaux dans lesquels nous nous sommes attelé à examiner et à déterminer le nombre de classes, (D. Ndao, 2019). Il faut relever que cette langue, comme certaines langues de la famille atlantique, (A. Goudiaby, 2016), possède un système de classes nominales qui marque le pluriel des noms, soit par une substitution de la classe du singulier à celle du pluriel, soit, par la suffixation morphème -oon au nom. Les classificateurs sont des morphèmes qui marquent les accords des principales catégories grammaticales.

Il est intéressant de noter que le premier est le système traditionnel de classes nominales dans lequel des préfixes de classe fonctionnent dans le cadre d'un appariement indiquant à la fois la classe et le nombre.

- |  |   |
|--|---|
| 1) a. fiina « la marmite »<br>m-fiina « les marmites » | b. siji ma « la pluie »<br>i-siji ma « les pluies » |
|--|---|

Le second système de marquage du pluriel consiste en la suffixation de **-oon** sur le radical du lexème. C'est une infime partie des noms qui forment leur pluriel par suffixation tout en partageant avec les autres noms le même système d'accord.

- |   |  |
|---|--|
| 2) a. senek-ma « le taureau »<br>sénekooma « les taureaux » | b. sun-ma « le chien »<br>súnooma « les chiens » |
|---|--|

Il est important de souligner que le mandingue a fortement influencé le mansonke. Ceci peut expliquer cet emprunt de marquage du pluriel par un suffixe pour une partie des noms. Dans les langues du groupe mandé, ce phénomène est bien connu. Une bonne partie des substantifs empruntés à cette langue utilisent ce modèle.

La directionnalité de la langue mansonke dans la quasi-totalité des cas relevés est régressive. Cela signifie que la voyelle subséquente assimile celle précédente.

## 2. Morphophonologie

Le système de la langue mansonke présente des correspondances régulières qui paraissent explicables. Cette situation s'explique, en partie, par la nature des processus morphophonologiques qui conditionnent certains faits. Il paraît donc utile d'étudier ces processus d'une manière aussi systématique, compte-tenu d'une documentation limitée.

### 2.1. Les consonnes

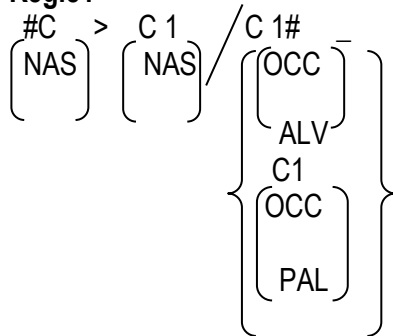
Dans cette partie, nous voulons montrer les mécanismes de la détermination nominale en mansonke. La présentation des éléments morphophonologiques se situe dans le cadre d'une démarche distributionnelle.

Les phonèmes de langue mansonke se combinent pour former un substantif. Ainsi dans ce rapport combinatoire, des changements d'ordre morphophonologiques apparaissent en synchronie. Ceux-ci se réalisent au niveau phonétique et phonologique et voient la consonne d'un mot changer selon son environnement morphologique ou sa distribution.

### 2.1.1. Les assimilations progressives de consonnes nasales

En mansonke, il est fréquent de relever une assimilation de la consonne nasale. Dans cette langue, les assimilations consonantiques sont liées au lieu d'articulation. Si le morphème /ma/ est postposé au mot (ce qui peut être le cas pour tous les substantifs), /m/ change selon la consonne finale du mot auquel il est rattaché comme suivant la règle ci-dessous :

#### Règle1

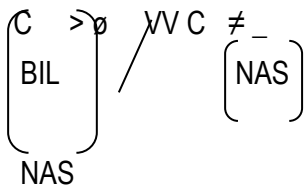


La consonne nasale règle son lieu d'articulation avec la consonne occlusive orale ou nasale contiguë. Avant de présenter les exemples, il est important de souligner, si l'on admet la nécessité de poser des formes structurelles présentant des consonnes nasales, qu'il faut aussi admettre simultanément des règles qui modifient ces consonnes de manière telle qu'en réalisation, on aboutisse en fin de compte à une nasale homorganique à la consonne précédente. Cette procédure présente toutefois un problème majeur : elle prévoit ainsi des modifications qui seront défaites par des règles ultérieures, ce qui est contraire aux impératifs d'économie qui doivent régir une description. L'autre procédure préférable ici, consiste à généraliser les consonnes nasales *m*, *n*, *ɲ* selon les règles qui prévoient les réalisations de la consonne nasale. Nous pensons qu'une telle procédure semble être la seule qui permette de prévoir, à partir d'une forme structurelle donnée par le lexique, à la fois les diverses réalisations contextuelles de sa forme du pluriel. Il est clair qu'aucune confusion ne sera possible. Les exemples ci-dessous permettent de constater les différentes modifications de la consonne nasale.

- 3) a. //súmbuut// + //ma// → /súmbuutna/  
       cœur - DET « Un / le cœur »
- b. //déed// + //ma// → /déedna/  
       aîné - DET « Un / l'aîné »
- c. //sun// + //ma// → /sunna/  
       chien - DET « Un / le chien »
- d. //giñ// + //ma// → /giñña/  
       poil - DET « Un / le poil »
- e. //ben// + //ma// → /benna /  
       calebasse -DET « La/une calebasse »
- f. //geñ// + //ma// → /geñña/  
       dent -DET « La/une dent »

### 2.1.2. Chute consonantique

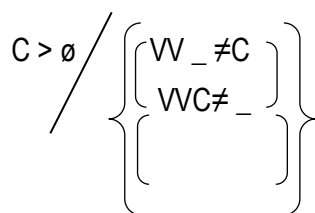
#### Règle 2



La consonne nasale disparaît lorsqu'elle est précédée d'une suite de deux voyelles, suivie d'une consonne nasale.

- 4) a. //taaŋ// + //ma// → /taaŋa/  
 arbre - DET « L'arbre »
- b. //msiin// + //ma// → /msiina/  
 sang - DET « Le sang »
- c. //waam// + //ma// → /waama/  
 place - DET « La place »
- d. //réeŋ// + //ma// → /réeŋa/  
 médicament - DET « Le médicament »

#### Règle 3



Lorsque le suffixe /ma/ suit seulement le premier suffixe /óon/, deux cas de figures se présentent : tantôt c'est le /m/ de /ma/ qui tombe, tantôt c'est le /n/ de /óon/ qui chute.

- 5) a. //senek//+óon// + //ma// → /sénekooma/  
 taureau - PL - DET « Les taureaux »
- b. //suug//+óon// + //ma// → /súugooma/  
 biche - PL - DET « Les biches »
- c. //ñcuween// + //ma// → /ñcuweema/  
 lièvres - DET « Les lièvres »
- d. //jeen// + //ma// → /jeena/

e.	mariage- DET //mñiin// + //ma//	→	« Le/un mariage » /mñiina /
f.	sels - DET //súraan// + //ma//	→	« Les/des sels » /súraama/
g.	coupe-coupe- DET //ndunfuuñ// + //ma//	→	« Un/le coupe-coupe » /ndunfuuña/
h.	araignée - DET //lóboon// + //ma//	→	« Une/l'araignée » /lóbooma/
i.	vaches - DET //dúgaforeen// + //ma//	→	« Des/les vaches » /dúgaforeema/
	vautours - DET		« Les/des vautours »

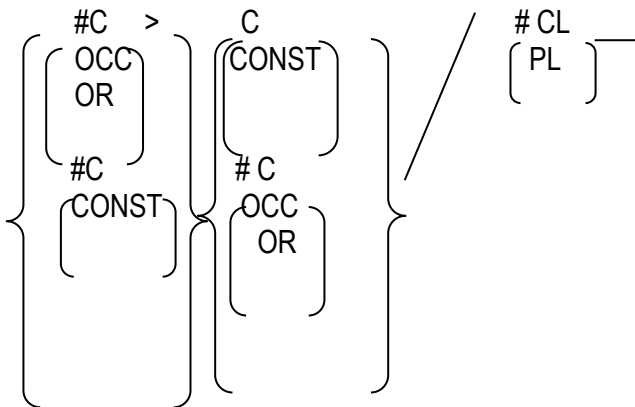
### 2.1.3. Alternance consonantique

L'alternance consonantique est un processus morphologique très répandu dans les langues du Sénégal. Elle consiste à alterner la consonne d'un mot pour construire des noms pluriels.

Il convient aussi de noter que le mansonke peut être considéré comme une langue qui présente des faits d'alternance consonantique, puisque des consonnes subissent des mutations lorsqu'elles sont placées en position initiale. Parmi les phonèmes du mansonke, seules **/w, g, j, y/** qui en position initiale des mots connaissent ce phénomène dans le respect des règles suivantes :

- l'occlusive devient la constrictive correspondante lorsqu'elle se place après une voyelle;
- la constrictive devient l'occlusive correspondante lorsqu'elle se place après une consonne.

#### Règle 4



La consonne occlusive orale en initiale devient une constrictive quand elle est précédée d'une voyelle ou la constrictive en initiale devient une occlusive orale lorsqu'elle est placée après une consonne nasale (consonne simplement).

- 6) a. //wotoma// → /mgotoma/  
« Un / le sein » « Des / les seins »
- b. //gopma// → /iwopma/  
« Une / la feuille » « Des / les feuilles »
- c. //jóoŋma// → /íyooŋma/  
« Une larme » « Des / les larmes »

Avant de poursuivre, il est sans doute utile de présenter une brève synthèse des observations qui précèdent et des propositions d'analyse qui ont été faites jusqu'ici. En effet, la détermination nominale du mansonke paraît se fonder sur des phénomènes morphophonologiques. La particularité du mansonke semble reposer sur le fait qu'il utilise un seul morphème **ma** spécifique dont l'emploi est partiellement imprévisible.

## 2.2. Les voyelles

Il faut dire que ce qui est en surface, un problème de réalisation de voyelles, se révèle être beaucoup plus complexe dès qu'on s'y attarde un peu. En effet, en mansonke, le problème de la distribution des voyelles se manifeste de la manière la plus frappante à l'intérieur des mots. Dans cette langue, toutes les voyelles ne sont pas compatibles et il existe des contraintes que nous allons analyser.

### 2.2.1. L'harmonie vocalique

L'harmonie vocalique est un phénomène qui consiste à avoir à l'intérieur d'un mot des assimilations de timbre de deux voyelles qui ne se succèdent pas obligatoirement. Elle est en mansonke soit en trait ATR (régressive, bidirectionnelle), soit par assimilation vocalique, soit par élision vocalique.

En mansonke, les voyelles se divisent en deux classes parfaitement exclusives. Il ne peut y avoir dans un même mot les voyelles des deux classes à la fois. L'harmonie vocalique est notée dans le cas où nous avons la ou les voyelles du radical ou du suffixe de pluriel sont +ATR. Pour plus de simplicité dans l'orthographe, nous marquerons le trait +ATR sur la première voyelle du mot dont les voyelles sont tendues avec un accent. Les mots dont les voyelles sont lâches (-ATR) ne porteront pas d'accent.

- **L'harmonie du trait ATR régressive**

**Règle 5 :**

$$\left( \overset{V}{-ATR} \right) > \left( \overset{V}{+ATR} \right) / - \left( \overset{V}{+ATR} \right)$$

La voyelle ou les voyelles du radical assimile(nt) la voyelle du préfixe de classe en trait + ATR. Les voyelles du suffixe de pluriel assimilent aussi les voyelles du radical en trait + ATR.

- 7) a. //i+ kúndu // → /íkundu /  
CL-panier « Paniers »

Comme nous venons de le voir, le mansonke a le système harmonique ATR. Le trait +ATR y est dominant, c'est-à-dire, la voyelle +ATR va assimiler la voyelle -ATR. La directionnalité de la langue mansonke est dans la quasi-totalité des cas relevés régressive, c'est-à-dire, dans une suite monématique, c'est la voyelle du mot subséquente qui assimile le mot précédent. De telles interférences, qui n'ont rien d'étonnant du point de vue de la description des langues bak et des langues du Sénégal oriental et de la Guinée-Bissau, ne nécessitent pas de développement particulier dans la perspective de cette étude (A. C. Bassène, 2007), (A. Goudiaby, 2016), etc.).

Par contre lorsqu'un nominal admet le suffixe du pluriel, ce dernier assimile le radical quant au trait +ATR. Ce phénomène est noté dans le pluriel des êtres vivants qui se manifeste par le suffixe **-óon**.

- 8) a. //neer// +//óon// → /néeroon/  
humain-PL « Humains »



- b. //sig//+//óon// → /sígoon/  
 mouches tsé-tsé- PL « Mouches tsé-  
 tsé »

▪ **L'harmonie du trait ATR bidirectionnelle**

L'assimilation dans les deux sens est observée à la suite du phénomène précédent : lorsqu'un pluriel de nom d'être vivant admet un suffixe de détermination **-ma**, le morphème du pluriel assimile aussi bien le radical que le morphème de détermination.

**Règle 6**

$$\begin{matrix} V > \\ \left[ \begin{matrix} - \\ \text{ATR} \end{matrix} \right] \end{matrix} \left[ \begin{matrix} V \\ + \\ \text{ATR} \end{matrix} \right] / - \left[ \begin{matrix} V \\ + \\ \text{ATR} \end{matrix} \right] -$$

Dans le cadre du mot, la voyelle -ATR devient +ATR en présence d'une voyelle +ATR.

Notre analyse doit, d'une part, établir, s'il y a moyen, les conditions dans lesquelles apparaissent respectivement le morphème de type -VVC, ainsi que les règles dont l'application produit les formes observées. Il semble donc qu'indépendamment de leur consonne finale, le suffixe du pluriel est en contact avec le morphème de détermination. Ceci entraîne, comme nous allons le voir, des phénomènes morphophonologiques.

- 9) a. //ŋkal// +//óon//+ //ma// → /ŋkálooma/  
 épervier - PL - DET « Des/les éperviers »
- b. //nsehiñ//+//óon//+//ma// → /nséhiñooma/  
 crapaud - PL - DET « Des/les crapauds »
- c. //loob// +// óon//+//ma// → /lóobooma/  
 bœuf - PL - DET « Des/les bœufs »
- d. //neer// +// óon//+//ma// → /néerooma/  
 homme - PL - DET « Des/les humains »

À travers les exemples ci-dessus, nous sommes arrivé à la conclusion qu'en mansonke, dans un mot, les voyelles du suffixe de pluriel de structure VCC, assimilent les voyelles du radical et celle du morphème de classe.

En outre, il faut signaler que pour l'assimilation bidirectionnelle, le mansonke n'est pas la seule langue du Sénégal qui utilise ce processus.

- 10) a. #asom#áŋ# → /ásómáŋ/  
 tantes paternelle - PL « Les tantes paternelles » (A. Goudiaby, 2016, p. 23)

Une telle comparaison montre immédiatement que les procédures morphophonologiques sur lesquelles se basent ces mécanismes de l'harmonie vocalique sont identiques à ceux que l'on trouve dans d'autres langues de cette zone.

### 2.2.2. L'élision vocalique

L'élision est un phénomène morphophonologique qui se caractérise par la disparition du lexème d'un ou de plusieurs phonèmes.

La langue n'admet aucune suite de trois voyelles (VVV) lorsque le mot est à finale vocalique suivi d'un suffixe de structure -VVC. Dans ce cas, l'une des voyelles du suffixe disparaît au contact de la voyelle finale du mot auquel il est rattaché.

#### Règle 7

$$V > \emptyset \quad / \quad V \neq \_V$$

L'une des voyelles du suffixe du pluriel disparaît lorsqu'elle est précédée d'une autre voyelle.

- 11) a. //mali// +//óon// → /málion/  
hippopotame - PL « Hippopotames »

### 2.2.3. Assimilation d'aperture

Elle intervient dans une catégorie de morphèmes nominaux dont les raisons restent inexplicables à l'état actuel de nos recherches. Il s'agit de certains noms d'êtres vivants terminés par e. Lorsque ces noms admettent le suffixe -óon, le e du radical assimile complètement les voyelles du suffixe. Néanmoins le trait +ATR se maintient sur toutes les voyelles du mot.

#### Règle 8

$$\left( \begin{array}{c} V \\ \text{POST} \\ 2D \end{array} \right) > \left( \begin{array}{c} V \\ \text{ANT} \\ 1D \end{array} \right) \quad / \quad \left( \begin{array}{c} V \\ \text{ANT} \\ 1D \end{array} \right) -$$

La voyelle postérieure de deuxième degré devient une voyelle antérieure de premier degré quand elle suit une voyelle antérieure de premier degré.

- 12) a. //jate// +//óon// → /játeen /  
lion - PL « lions »
- b. //tobe// +//óon// → /tóbeen /  
escargot - PL « escargots »

### Conclusion

La description qui vient d'être faite, montre bien que tout fait synchronique observé doit être expliqué. Les modifications formelles du radical et plus précisément, la détermination nominale méritent d'être

analysées. Dans cette réflexion, nous avons pu dégager les processus et règles morphophonologiques qui gouvernent ces changements. Nous avons noté que l'emploi du morphème –ón du pluriel en contact avec le morphème **-ma** initiale entraîne de manière prévisible des transformations qui paraissent conformes à ce que l'on sait des contraintes propres au système du mansonké. Dans cette langue, après une longueur vocalique, il est incompatible d'employer deux consonnes. On y note aussi plusieurs contraintes aussi bien au niveau consonantique que vocalique.

De ce fait, ce travail est intéressant dans la mesure où, d'une part, il permet de regrouper les divers aspects morphophonologiques en fonction de leur contexte d'application.

L'analyse des règles morphophonologiques a permis d'aboutir à des conclusions intéressantes en ce qui concerne la morphophonologie nominale.

Cette étude n'est qu'une première approche d'un système complexe qu'il faudrait de manière exhaustive réexporter pour plus d'éclaircissements. En somme, cette étude est importante car nous pensons qu'elle pourra fournir un certain nombre d'indications utiles qui pourront aider le descripteur à une bonne compréhension du système phonologique et morphosyntaxique du mansonké.

## Bibliographie

BASSÈNE Alain, 2007, *Morphosyntaxe du jóola banjal, langue du Sénégal*, Rüdiger Koppe, Verlag-Köln.

BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Langage*: New York: Holt, Rinehart et Winston.

CREISSELS Denis, 1989, *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, ELLUG, Grenoble.

GOLDSMIT John, 1990, *Autosegmental et metrical phonology*, Oxford: Basil Blackwell.

GOUDIABY Arame, 2016, *Éléments de grammaire du gújááhár, parler bainounk de Niaguis*, Thèse de Doctorat unique, UCAD.

NDAO Dame, 2019, « Les classes nominales en mansonke », *NZASS: Revue scientifique de littératures, langues et sciences humaine*, Numéro 1, Université Alassane Ouattara, Bouake, Côte-d'Ivoire, p. 21-32.

NEWMAN Paul, 1968, *Tera Folkate Texts*, 2 volumes, New Haven: HRAFlex Book no.

## Abreviations

ALV	Alvéolare
ATR	Advanced Tongue Root
BIL	Bilabiale
C	Consonne
CL	Classe
DET	Determinant
NAS	Nasale
OCC	Occlusive
PAL	Palatale
PL	Pluriel
V	Voyelle